

Arnaque aux placements

Elle perd plus d'un demi-million de francs

Appâtée par une photo d'Alain Berset, une Genevoise a confié ses économies à une société qui a disparu avec l'argent.

Fedele Mendicino

Les arnaques financières promettant des placements mirobolants et des fleuves de gains en cryptomonnaies remplissent les colonnes de journaux depuis de longs mois. À chaque fois, Arlette* a un haut-le-cœur en lisant les témoignages de personnes grugées et en prenant conscience de l'ampleur du phénomène.

Un phénomène qui ne l'a pas épargnée. Après une plainte pénale déposée l'an dernier, cette Genevoise attend toujours à ce jour de pouvoir récupérer plus d'un demi-million de francs. Mais dans son affaire, aucune arrestation n'a eu lieu à ce jour.

La formule française

«Début septembre 2021, j'ai lu un article de presse sur *lematin.ch* parlant d'investissements majeurs faits par M. Alain Berset selon la «formule française», dit-elle. L'ancien président de la Confédération avait effectivement



Une image de l'ancien président de la Confédération a été utilisée frauduleusement.

acheté de la cryptomonnaie à l'époque. «Après recherches, j'ai trouvé une plateforme de trading qui se qualifiait justement de Formule Française IGC MARKETS.»

Arlette fait sa petite enquête: «À l'époque, j'obtiens d'un professionnel (oralement) des renseignements bancaires ne relevant aucune alerte sur la société ou ses acteurs. Dès lors, entre septembre 2021 et mai 2022, j'ai investi une somme totale de 549'756 francs.»

En avril 2022, un interlocuteur de la plateforme lui demande de verser un montant supplémentaire de 85'000 euros «pour paiement de taxes qui libérerait, sans délai, la somme de 500'000 euros en ma faveur, sur mon compte auprès de Credit Suisse.»

Arlette s'exécute. En retour, elle ne reçoit rien. Pourquoi? «Le CFO (directeur financier) de la société est parti en vacances à New York, me dit-on alors. Et, par

conséquent, il ne pouvait pas signer l'ordre de transfert!»

1,3 million promis

Un mois plus tard, au prétendu retour de vacances du responsable, Arlette reçoit une nouvelle requête de la société: «Il m'a été demandé une nouvelle somme de 53'000 euros - pour solder les taxes et me transférer la totalité des avoirs (mise de base et gains boursiers), soit 1'372'466 euros.»

La Genevoise n'a pas n'a donné suite, «compte tenu des tensions entre le CFO et moi, et mes sérieux doutes quant à la droiture de ces gens».

La victime pense encore, à ce moment-là, que tous les fonds sont bloqués (et donc disponibles) auprès de la plateforme.

«Ils ont vraiment fait montre de mauvaise volonté et d'une malhonnêteté évidente.»

La plaignante

La correspondance WhatsApp avec le CFO démontre que les derniers échanges n'étaient plus très cordiaux. «Ils ont vraiment fait montre de mauvaise volonté et d'une malhonnêteté évidente. À ce jour, j'ai perdu près de 550'000 euros.»

S'ensuivent des échanges sans fin. Durant ce bras de fer surréaliste, la société change de nom. Arlette portera plainte contre le CFO et deux autres cadres de la société. Ces personnes sont-elles bien réelles et basées en Suisse? À l'enquête de le démontrer.

Arlette se souvient d'avoir été contactée en septembre et dé-

cembre 2022 «pour des propositions de récupération de mes fonds» par téléphone puis par e-mail par un membre qui disait travailler pour la Cyprus Securities and Exchange Commission.

Appel d'un portable suisse

Le 1^{er} décembre 2022, une autre personne «providentielle», qui affirmait agir pour le compte de Blockchain AntiFraud Cyber Security, lui fait le même genre de proposition. «L'appel a été reçu d'un portable suisse, propositions auxquelles je n'ai pas répondu...»

Ce mode d'intervention de «facilitateurs» censés récupérer les fonds dans un deuxième temps revient dans plusieurs affaires pénales en cours. C'est notamment le cas dans une vaste arnaque à la cryptomonnaie entre la Suisse et l'Espagne que nous évoquons en décembre dernier.

Avocat d'Arlette, M^e Fabrice Coluccia a demandé récemment au Ministère public s'il y avait un lien entre cette affaire et celle de sa mandante: «Je n'ai pas encore eu de réponses.»

À noter qu'en 2021 déjà, le rédacteur en chef du site *lematin.ch* avait dénoncé cette supercherie qui utilisait de faux articles du journal sur les réseaux sociaux avec des photos de personnalités comme Alain Berset.

* Prénom d'emprunt

PUBLICITÉ

FAIRE PAYER LES FAMILLES?

Tout le monde devra passer à la caisse

La 13^e rente AVS coûtera des milliards chaque année, que l'ensemble de la population devra payer. Un nouveau coup dur pour le pouvoir d'achat des ménages, car la hausse de la TVA fera augmenter les prix, et le relèvement des cotisations salariales fera baisser les salaires.

Ne pas charger encore plus les jeunes familles

En Suisse, les jeunes familles sont les plus touchées par la pauvreté. Elles souffrent déjà de la hausse des prix et des coûts de la santé. Leur faire porter de nouvelles charges rendrait leurs fins de mois encore plus difficiles.

Une injustice d'un point de vue social

Alors que même les bas salaires et les familles modestes devront passer à la caisse, tous les retraités, même ceux qui sont financièrement très aisés, toucheront cette 13^e rente, alors qu'ils n'ont cotisé que pour douze.



Un cursus accéléré en théologie voit le jour

Religion

Pour répondre à la pénurie de pasteurs, les Universités de Lausanne et Genève ont réduit la durée d'obtention du certificat.

À partir de cet automne, il devrait être plus facile de réorienter sa carrière vers le pastorat. C'est en tout cas la volonté du Collège de théologie protestante (partenariat entre la Faculté de théologie de Genève et la Faculté de théologie et de sciences des religions de Lausanne), qui vient de valider l'introduction d'un certificat accéléré.

«Cette attestation, de 60 crédits maximum et réalisable sur une année, a pour but de permettre à des personnes ayant un bachelors dans une autre branche que la théologie de pouvoir s'inscrire en master de théologie», indique Irene Becci, directrice du Collège de théologie protestante et doyenne de la Faculté de théologie et de sciences des religions de Lausanne (FTSR). «Cette option va maintenant suivre la voie institutionnelle et elle devrait être réelle, sauf imprévu, dès l'automne.»

Vocations tardives

Une telle possibilité existe déjà dans trois facultés de Suisse alémanique. Elle répond directement à la demande des Églises réformées du pays, qui affrontent une pénurie de relève pastorale. «Il n'y a presque plus de jeunes qui s'engagent à 18 ans dans un parcours théologique», déclarait le professeur d'éthique François Dermange, le 25 novembre dernier, alors qu'il venait présenter l'avancée des travaux sur ce nouveau cursus devant les Églises réformées romandes réunies en assemblée générale.

«Il y a des vocations, mais ces vocations arrivent plus tard. Or, nous ne sommes pas capables de répondre aux vocations que Dieu

«Cette attestation, [...] réalisable sur une année, a pour but de permettre à des personnes ayant un bachelors dans une autre branche que la théologie de pouvoir s'inscrire en master de théologie.»

Irene Becci

Directrice du Collège de théologie protestante et doyenne de la Faculté de théologie et de sciences des religions de Lausanne

nous adresse pour nos Églises, car le système actuel est dissuasif.»

Sans brader le master

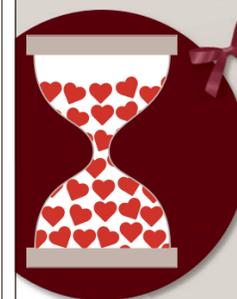
L'un des enjeux principaux de ce travail était de «mettre en place un processus accéléré de formation théologique sans brader le master en théologie, qui reste la condition au ministère», formulait à son tour le professeur Simon Buttica, de la FTSR. «La volonté est de valoriser la diversité des parcours de formation universitaire et reconnaître les compétences transversales acquises.»

D'autres aménagements sont en passe de voir le jour, comme le confirme Irene Becci. «En parallèle, nous avons modifié le master en théologie pour permettre une orientation pratique qui permet plus rapidement l'entrée en stage. Pour cela, le travail se poursuit avec la perspective de 2025.»

Anne-Sylvie Springer

PUBLICITÉ

J'offre le plus beau des cadeaux:
du temps pour les autres



- ✓ j'ai de la disponibilité et de l'empathie
- ✓ je peux m'engager 25 heures par mois

Je deviens écoutant.e à **La Main Tendue**

J'Y GAGNE:

- ✓ une expérience humaine intense
- ✓ des formations professionnalisantes
- ✓ une contribution aux besoins de la cité

POUR EN SAVOIR PLUS, NOUS VOUS ACCUEILLONS:

- ✓ Mardi 27 février de 7h30 à 9h30 au Tea Room «La Vouivre» Rue des Pâquis 21 / 1201 Genève
- ✓ Jeudi 29 février de 17h à 19h30 au «Café du Rond Point» Rond Point de Plainpalais 2 / 1205 Genève

TÉL 143 - LA MAIN TENDUE GENÈVE
CP 157 - 1211 Genève 4 • 022 320 50 87
geneve@143-ge.ch • www.143.ch

